

Point 08 : Mise en place d'un service de transport fluvial par barge sur la Loire aval – Marché avec l'opérateur fluvial dans le cadre du groupement de commandes avec le Grand Port Maritime et Saint-Nazaire Agglomération

Intervention : Robin SALECROIX (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

Comme nous l'avions évoqué en Juin dernier, il y a dans notre pays un réseau fluvial sous utilisé et pour une large part sous entretenu alors même que le Fret fluvial, par ces performances énergétiques et sa faible émission en CO2 en font un mode de transport bien plus efficace et plus écologique que bien d'autres.

Nous apportons donc, à cette époque, tout notre soutien au projet de mise en place d'un mode de transport par barge sur la Loire et nous tenons bien entendu, aujourd'hui, à réaffirmer ce soutien.

Nous avons dans l'agglomération un Grand Port Maritime qui possède les compétences et le savoir-faire nécessaire ainsi qu'un grand nombre d'industries réparties sur les rives de Loire susceptibles d'utiliser ce service. Ce développement du fret fluvial va permettre de valoriser le savoir-faire industriel de notre territoire, de promouvoir de nouveaux usages pour la Loire comme nous nous y étions engagés à l'issue du grand débat sur notre Fleuve. Ce projet est l'exemple, et l'Etat ferait bien de s'en inspirer, de ce qu'il est possible de faire, par l'investissement, afin rééquilibrer l'utilisation des modes de Fret.

Tout comme nous construisons et entretenons des routes, Nantes Métropole et la CARENE assument le fait d'aider, par une participation financière, au développement du transport fluvial.

A ceux que j'entend dire que l'argent public est jeté à fond perdu dans ce projet, nous répondons que c'est au contraire de notre devoir de participer au développement de notre territoire, de l'amélioration des conditions de circulation sur nos routes, de la réduction des émissions de CO2, du développement de nos infrastructures fluviales et portuaires qui sont pour une part garante du développement économique. Enfin, c'est assez ironique d'entendre nos collègues de droite fustiger notre soutien à ce projet alors que ce sont eux, à la Région, qui sont responsables de la suppression de la commission de contrôle et d'évaluation des aides publics et qui donc, distribuent des aides sans pouvoir en évaluer l'efficacité à postériori.

Je vous remercie de votre attention.